

RAPPORT
ANNUEL
2006



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
Agence multilatérale de garantie des investissements



Points saillants de l'exercice 06

Tableau 1

Garanties émises						
	2002	2003	2004	2005	2006	Ex. 90-06
Nombre de garanties émises	59	59	55	62	66	839
Nombre de projets financés	41	40	41	41	41	527
Nouveaux projets ¹	33	37	35	33	34	
Projets financés précédemment ²	8	3	6	8	7	
Montant des nouvelles émissions, brut (en milliards de dollars)	1,2	1,4	1,1	1,2	1,3	15,3
Montant des nouvelles émissions, total (en milliards de dollars) ³	1,4	1,4	1,1	1,2	1,3	16,0
Engagements bruts (en milliards de dollars) ⁴	5,3	5,1	5,2	5,1	5,4	-
Engagements nets (en milliards de dollars) ⁴	3,2	3,2	3,3	3,1	3,3	-

¹ Projets bénéficiant de l'appui de la MIGA pour la première fois au cours de l'exercice 06 (Ex. 06) (y compris les expansions).

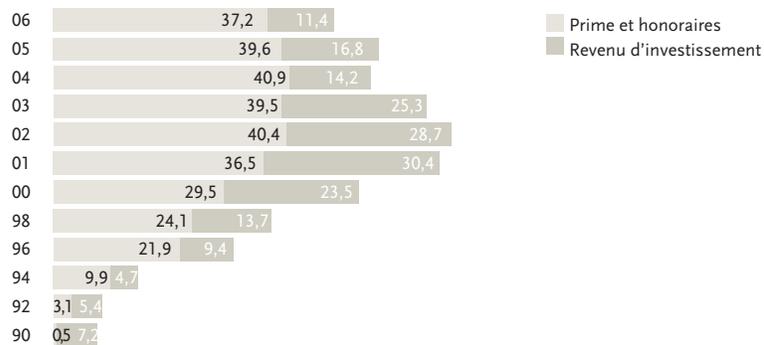
² Projets assurés par la MIGA au cours de l'exercice 06 ainsi qu'au cours des exercices précédents.

³ Comprend les montants mobilisés grâce à l'effet de levier du Programme coopératif de garanties.

⁴ Les engagements bruts correspondent au plafond d'engagement. Les engagements nets correspondent aux engagements bruts, minorés des opérations de réassurance.

Figure 1

Prime acquise, honoraires et revenu d'investissement (autres revenus non compris), millions de dollars



Pays membres

- Au cours de l'exercice 06, les Îles Salomon et Antigua-et-Barbuda ont adhéré à la MIGA, portant à 167 le nombre de pays membres de l'Agence.

Faits marquants de l'exercice

La MIGA a assuré la couverture pour des projets dans les domaines prioritaires comme suit¹ :

- 23 projets dans des marchés pionniers, pour un total de 481 millions de dollars de garantie
- 10 projets dans des pays en proie à des conflits, pour une couverture globale de 165 millions de dollars
- 14 projets d'infrastructure, pour une couverture totale de 469 millions de dollars
- 15 investissements sud-sud², couverts par des garanties de 389 millions de dollars
- 13 projets de garantie (totalisant 180 millions de dollars) et 13 projets d'assistance technique en Afrique subsaharienne
- 21 projets de garantie (totalisant 317 millions de dollars) et 20 projets d'assistance technique (y compris les projets conjoints) dans les pays admis à emprunter à l'IDA (les plus pauvres du monde)

¹ Certains projets portent sur plusieurs domaines prioritaires.

² Investissement effectué par un pays membre de catégorie 2 de la MIGA dans un autre pays membre de catégorie 2.

Les autres faits marquants de l'exercice comprennent :

- Projets de garantie de l'exercice 06 par région : Afrique subsaharienne, 13 ; Amérique latine et Caraïbes, 13 ; Europe et Asie centrale, six ; Asie et Pacifique, six ; Moyen-Orient et Afrique du Nord, trois
- Projets de garantie de l'exercice 06 par secteur : agro-industries, secteur manufacturier et construction, neuf ; finances, 10 ; infrastructure, 14 ; pétrole, gaz et industries extractives, deux ; et tourisme et services, six
- Neuf projets assurés par l'intermédiaire du Programme d'appui aux petits investissements de la MIGA
- Quatre nouveaux pays d'accueil : Afghanistan, Iran, Mongolie et Sierra Leone
- Portefeuille de 45 projets d'assistance technique dans 25 pays, ainsi que plusieurs initiatives régionales et mondiales

Partenariats

- Contrats de réassurance facultative fournie à la MIGA par d'autres assureurs : 219 millions de dollars pour deux projets
- Dans le cadre du Programme de sensibilisation des investisseurs européens, collaboration avec des organismes d'investissement à l'ouest des Balkans et avec des partenaires de développement de pays désireux d'investir dans la région
- Lancement du Programme de promotion des investissements de la Serbie, une initiative de collaboration entre la MIGA et l'Agence européenne pour la reconstruction
- Conjointement avec le Secrétariat du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), lancement d'un projet pour l'élaboration d'une base de données sur tous les projets régionaux appuyés par le NEPAD dans les domaines des infrastructures, de la facilitation et du renforcement des capacités en Afrique
- Sur un financement du gouvernement suisse, exécution d'activités de promotion des investissements dans quatre pays africains (Ghana, Mozambique, Sénégal et Tanzanie)
- Mise en place de partenariats avec des organismes tels que l'Agence autrichienne de développement, le DfID du Royaume-Uni, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, et d'autres organismes consacrés à la promotion des investissements à travers le monde

Coopération avec les autres institutions du Groupe de la Banque mondiale

- Coordination dans l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale sur tous les projets potentiels pour assurer l'alignement complet des stratégies nationales et sectorielles
- Renforcement de la concertation stratégique avec le groupe chargé du marché des réductions des émissions de carbone à la Banque mondiale
- Collaboration étroite avec les autres institutions du Groupe de la Banque mondiale dans le cadre d'un certain nombre de projets, notamment le projet d'exploitation minière de Kupol dans la Fédération de Russie
- Coopération avec le Service-conseil pour l'investissement étranger (FIAS) dans le cadre de projets d'assistance technique en Afrique du Sud, au Bangladesh, au Cambodge, en Chine, dans les îles du Pacifique, aux Philippines, en Sierra Leone et au Tadjikistan
- En collaboration avec la Banque mondiale, exécution d'activités de promotion des investissements en Afghanistan, en Arménie, au Bangladesh, au Cambodge, en Chine, au Guatemala, au Honduras, au Mali, au Mozambique, au Nicaragua, en Serbie et au Tadjikistan
- Exécution d'activités conjointes d'assistance technique avec la Société financière internationale (SFI) en Chine et aux Philippines
- Exécution d'une étude mondiale sur les organismes nationaux et infranationaux de promotion des investissements, en partenariat avec le Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale, le FIAS et l'Association mondiale des organismes de promotion des investissements

Indemnisation

- Aucune indemnité n'a été versée au cours de l'exercice 06
- Trois demandes d'indemnisation en instance, relatives à des investissements en Argentine et en République kirghize
- La MIGA suit et travaille en vue de régler environ huit autres différends concernant des investissements qu'elle a garantis
- L'Agence a joué un rôle de médiateur dans le règlement d'un différend relatif à un investissement dans le secteur de l'eau en Chine. Le projet alimente actuellement 450 000 personnes en eau potable

Lettre du Président au Conseil des Gouverneurs



PAUL WOLFOWITZ, PRÉSIDENT DE L'AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS (MIGA) ET PRÉSIDENT DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION, SOUMET AU CONSEIL DES GOUVERNEURS, AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE LA MIGA, LE PRÉSENT RAPPORT ET LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE S'ACHEVANT LE 30 JUIN 2006.

Le Rapport annuel de la MIGA couvre une année marquée par un engagement mondial revitalisé en faveur de la lutte contre la pauvreté, appuyé sur des niveaux sans précédent d'investissement étranger direct (IED) dans toutes les régions du monde. Cette reprise importante de l'IED — favorisée par les bonnes conditions de l'économie mondiale et l'amélioration des normes d'investissement — constitue en effet un motif d'optimisme.

Il en est ainsi parce que le secteur privé peut jouer et joue un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté, car il crée la vaste majorité des emplois dans les pays en développement, constitue une source importante de recettes fiscales pour les gouvernements et fournit les infrastructures indispensables, telles que les routes, l'eau potable et l'électricité — autant de facteurs qui stimulent la croissance économique et permettent aux gouvernements de consacrer des ressources limitées à des besoins sociaux urgents.

Cependant tous les investisseurs ne sont pas prêts à assumer les risques non commerciaux qui sont souvent associés aux investissements dans les pays en développement. La particularité de la MIGA réside dans le fait que l'assurance qu'elle offre contre les risques politiques permet de dissiper les inquiétudes des investisseurs au sujet de la sécurité des investissements et les encourage à créer des entreprises dans des pays où ils ne se seraient pas aventurés tout seuls.

Il s'agit souvent des marchés dits pionniers (risque élevé et/ou faible revenu), où d'autres assureurs ne peuvent généralement pas intervenir. Dans ces cas, l'assurance de la MIGA contre les risques politiques donne aux marchés un signal très important que les investissements privés dans ces pays sont en fait viables et rentables. Les activités d'assistance technique de l'Agence jouent également un rôle de premier plan en soutenant les opportunités d'investissement sur les marchés de ces pays et en faisant en sorte que les climats d'investissement soient intéressants pour les investisseurs étrangers. Au cours de l'exercice, la MIGA a appuyé 23 investissements dans ce type de pays — représentant 37 % de son portefeuille.

L'année écoulée, j'ai eu l'occasion de me rendre compte sur place du puissant rôle que le secteur privé et la MIGA peuvent jouer dans le développement, au cours de mes voyages dans plus de 30 pays, où j'ai rencontré des décideurs, des représentants des milieux d'affaires, des dirigeants de la société civile et d'autres. En Sierra Leone, par exemple, j'ai pu voir à quel point les emplois et l'infrastructure de base peuvent aider un pays à passer de la phase de reconstruction après un conflit à une véritable reprise économique. L'appui accordé par la MIGA à un projet de télécommunications dans ce pays, qui a une des plus faibles télédensités du monde, l'aide à sortir de cette situation en permettant une expansion considérable de l'accès au téléphone et à l'Internet.

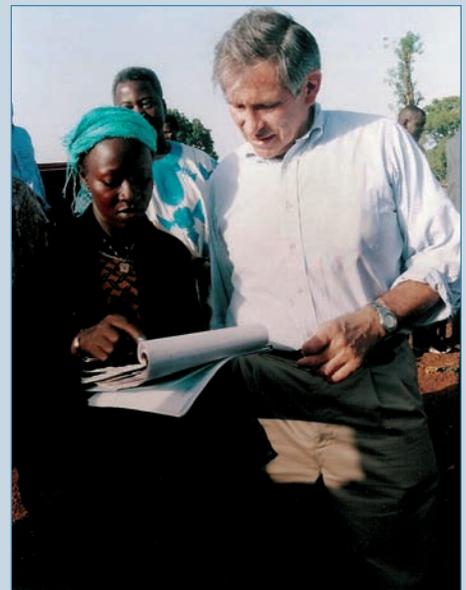
Au cours de mes réunions en Russie, où les échanges de vues ont notamment porté sur la nécessité du développement régional, j'ai été heureux de voir l'action que la MIGA mène pour encourager les investissements russes à travers la région. La promotion de l'investissement par des investisseurs non classiques, une source croissante d'IED, représente une autre priorité pour la MIGA, qui a garanti 15 projets de ce type au cours de l'année.

Les objectifs stratégiques de la MIGA sont alignés sur ceux de la Banque mondiale, et l'infrastructure constitue effectivement une priorité également pour l'Agence. Depuis sa création en 1988, la MIGA a émis près de 5 milliards de dollars de garanties d'investissement pour des projets d'infrastructure — et facilité la mobilisation d'environ cinq fois ce montant consacré à l'investissement global dans l'infrastructure. L'encours des engagements dans le secteur est passé de 4 % seulement en 1994 à quelque 41 % de son portefeuille actuel. Au cours de l'exercice 06, le nombre d'investissements dans l'infrastructure garantis par la MIGA a pratiquement doublé par rapport à l'exercice précédent, atteignant un total de 14 projets.

La MIGA renforce par ailleurs son appui à l'engagement pris par le Groupe de la Banque mondiale d'encourager le développement de l'énergie propre. L'Agence a soutenu récemment, pour la première fois, un projet qui vendra des droits d'émission de carbone obtenus grâce à des réductions d'émissions des gaz à effet de serre. Le projet suscite déjà un intérêt considérable pour les investisseurs et dans le secteur du développement.

Ces types d'innovations et la volonté d'adapter les produits afin de répondre à la demande permettent à la MIGA d'accomplir sa mission, consistant à encourager l'investissement étranger direct et de promouvoir une croissance économique responsable et durable susceptible de faire une différence positive dans la vie des populations. Et c'est avec l'aide de ses actionnaires et de la communauté de développement au sens large que la MIGA est en mesure de remplir son mandat. Je voudrais, pour tout cela, exprimer toute ma gratitude.

*Paul D. Wolfowitz
30 juin 2006*



Points saillants des activités du Conseil

Un Conseil des Gouverneurs et un Conseil d'administration, représentant 167 pays membres, guident les programmes et activités de l'Agence multilatérale de garantie des investissements. Chaque pays nomme un Gouverneur et un Gouverneur suppléant. Le Conseil des Gouverneurs est investi de tous les pouvoirs de la MIGA, mais il en délègue la majeure partie à un Conseil de 24 Administrateurs. Le droit de vote est pondéré en fonction de la participation au capital du pays ou groupe de pays que chaque Administrateur représente. Les Administrateurs se réunissent régulièrement au siège du Groupe de la Banque mondiale, à Washington, pour examiner les projets d'investissement, prendre les décisions nécessaires à leur sujet et superviser la gestion générale de l'Agence.

Les Administrateurs sont aussi membres d'au moins un des cinq comités permanents qui aident le Conseil à s'acquitter de sa mission de supervision en procédant à des examens approfondis des politiques et procédures. Le Comité d'audit fournit aux Administrateurs des conseils sur la gestion financière et d'autres questions de gouvernance, pour faciliter les décisions du Conseil sur les questions relatives à la politique financière et au contrôle financier. Le Comité du budget examine certains aspects des procédures, les directives administratives, les normes et les questions budgétaires qui ont un impact significatif sur l'efficacité en termes de coûts des opérations du Groupe de la Banque. Le Comité pour l'efficacité du développement offre aux Administrateurs

des conseils ayant trait à l'évaluation des opérations et à l'efficacité du développement, dans le but de suivre les progrès accomplis par la MIGA au plan de la réduction de la pauvreté. Le Comité du personnel fournit aux Administrateurs des conseils sur les questions de rémunération et autres aspects importants de la politique du personnel. Les Administrateurs sont aussi membres du Comité de la gouvernance et des questions administratives concernant les Administrateurs.

Le Conseil d'administration de la MIGA a salué les progrès accomplis au cours de l'exercice 06, concernant en particulier la diversification du portefeuille par région et investissement, l'entrée sur les marchés pionniers et l'investissement sud-sud. À cet effet, le Conseil a examiné et approuvé des garanties d'investissement pour 32 projets. Il a également examiné et supervisé le processus de planification et d'établissement du budget de la MIGA pour le prochain exercice budgétaire. Au cours de l'exercice, la MIGA a collaboré avec la BIRD, l'IDA et la SFI à l'élaboration de plusieurs documents de stratégie d'aide pays et de partenariat qui ont été examinés par le Conseil. Outre les rapports financiers trimestriels, la direction de la MIGA a présenté au Conseil deux notes techniques sur les produits de garantie du Groupe de la Banque mondiale et le programme d'assistance technique de la MIGA. Enfin, le Conseil a approuvé le Rapport annuel 2006 établi par l'Unité de l'évaluation des opérations qui est chargé d'évaluer en toute indépendance les activités de l'Agence.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MIGA AU 30 JUIN 2006

Debout, de gauche à droite : Gino Alzetta, Zou Jiayi, Marcel Massé, Paulo F. Gomes, Jakub Karnowski, Jaime Quijandria, Mulu Ketsela, Dhanendra Kumar, Yoshio Okubo, Sid Ahmed Dib, Pierre Duquesne, Joong-Kyung Choi, Jennifer Dorn, Herwidayatmo, Mahdy Ismail Aljazzaf, Abdulrahman M. Almofadhi, Biagio Bossone. *Assis, de gauche à droite :* Otaviano Canuto, Thorsteinn Ingolfsson, Eckhard Deutscher, Alexey Kvasov, Jan Willem van der Kaaij, Tom Scholar. *Absent :* Luis Marti.



Message du Vice-président exécutif



LA MISSION DE LA MIGA EST SIMPLE : PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT EN VUE D'APPUYER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET AMÉLIORER LA VIE DES POPULATIONS. LA FAÇON D'ACCOMPLIR CETTE MISSION EST MOINS SIMPLE, EN PARTICULIER DANS UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION QUI INFLUE CONSTAMMENT SUR LES DÉCISIONS DES INVESTISSEURS ET LEUR PERCEPTION DES RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT EN UN LIEU DONNÉ.

En effet, l'environnement extérieur dans lequel la MIGA intervient a évolué rapidement au cours de ces dernières années. L'investissement étranger direct dans les pays en développement a atteint des niveaux sans précédent en 2005, après une chute vertigineuse au début de la décennie. Cette tendance à la hausse devrait se maintenir jusqu'à la fin de 2006, sous l'effet d'une augmentation des capitaux disponibles à des marges moins élevées. Mais tous les pays n'ont pas profité de cette manne, en particulier ceux qui sont considérés à risque et où la disponibilité de capitaux est limitée.

Pour bon nombre de pays en développement, le défi qu'il convient de relever à présent consiste à mettre fin à l'exode des investisseurs classiques internationaux qui se sont retirés des pays émergents — préoccupés par les risques politiques, l'échec perçu des privatisations des années 90, et la pression exercée par les actionnaires en faveur de la concentration sur les marchés intérieurs. Parallèlement, l'émergence des « investisseurs sud-sud » occupe une place notable dans le domaine de l'investissement, représentant désormais près du tiers de tous les IED réalisés dans les pays en développement.

L'enjeu pour nous dans cet environnement consiste à remobiliser les investisseurs classiques tout en appuyant la tendance croissante de l'investissement sud-sud, et en encourageant les flux d'IED vers les marchés pionniers à haut risque/faible revenu. La MIGA s'y prend en atténuant les risques d'investissement non commerciaux auxquels se heurtent les deux groupes, en mettant surtout l'accent sur les pays où la perception du risque pourrait dépasser la réalité.

Ces efforts transparaissent dans les résultats que nous avons obtenus au cours de l'exercice : un total de 1,32 milliard de dollars de garanties émises à l'appui de 41 projets. Un bon nombre de contrats ciblaient les domaines prioritaires de la MIGA, notamment l'appui à des projets en Afrique subsaharienne, les marchés pionniers, les investissements sud-sud et les pays en butte à des conflits.

Nous avons aussi enregistré des progrès considérables au plan de la diversification de notre portefeuille. Au cours de l'exercice, nous avons accordé près d'un demi milliard de dollars de garanties en faveur des projets d'infrastructure — en droite ligne de la priorité stratégique que nous accordons au secteur et de nos efforts concertés visant à faire participer les investisseurs sud-sud à l'infrastructure ainsi qu'à encourager le retour des investisseurs classiques. Nous avons, dans le même temps, réduit notre soutien aux projets du secteur financier, qui prédominaient encore récemment notre portefeuille, tout en augmentant légèrement nos interventions dans les secteurs du pétrole, des industries extractives et du gaz. Au plan régional, c'est l'Afrique subsaharienne qui a bénéficié du plus grand nombre de contrats émis, suivie de l'Amérique latine et de la région Europe et Asie centrale. Les opérations de garantie ont sensiblement augmenté au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Dans l'ensemble, notre action visant à mobiliser de nouveaux clients et adapter nos produits pour répondre à la demande des investisseurs, donne des signes positifs, manifestés non seulement par les résultats

de l'exercice 06, mais aussi par la réserve robuste et diversifiée des opérations potentielles pour le prochain exercice. Nous avons rétabli les relations avec de nombreux investisseurs classiques et en avons instauré avec de nouveaux clients, en particulier les pays à revenu intermédiaire, et y compris les petits investisseurs, qui sont indispensables pour combler le vide.

Cette année a été marquée par le démarrage solide et encourageant de notre Programme d'appui aux petits investissements, qui se révèle populaire parmi les petits investisseurs pour qui le processus d'émission de garanties rationalisé apparaît plus convivial et indiqué pour leurs besoins. Ce processus accéléré rend également plus viable pour la MIGA l'émission de garanties pour de très petits projets — qui ont tendance à avoir des répercussions importantes sur le développement.

Nous avons aussi eu le plaisir d'appuyer pour la première fois un projet qui vendra des crédits d'émission de carbone obtenus en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Les réductions, qui peuvent être vendues aux termes du Protocole de Kyoto, découleront de la conversion de gaz méthane en dioxyde de carbone moins nocif sur un site de décharge au El Salvador. La vente des crédits d'émission, à son tour, permettra de financer le projet.

Il convient aussi de noter que l'Agence a garanti son premier projet en Afghanistan par le biais du mécanisme spécial de garantie des investissements pour l'Afghanistan, créé pour encourager l'investissement étranger dans la reconstruction et la croissance économique de ce pays en proie au conflit.

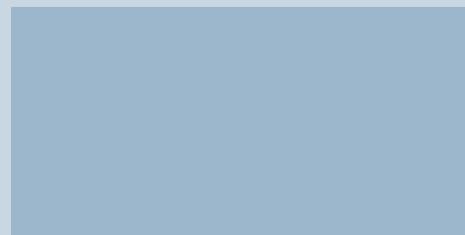
Au cours de l'exercice, la MIGA a fait des progrès importants en aidant les investisseurs et les pays en développement à mobiliser des ressources sur les

marchés de capitaux pour financer des investissements sur les marchés émergents. Par exemple, notre appui à la titrisation des hypothèques au Kazakhstan a été salué comme étant une opération sans précédent, qui a montré au marché comment des emprunteurs locaux peuvent avoir accès à de nouvelles formes d'instruments financiers de pointe pour répondre à leurs besoins de financement. Un autre projet des marchés émergents, qui a mobilisé des fonds auprès de sources de capitaux privés avec l'appui de la MIGA, est un projet de route à péage en République dominicaine. Il s'agit d'une opération de financement structurée adossée sur les recettes futures du péage. C'est la première fois que l'assurance de la MIGA sert à couvrir une opération sur les marchés de capitaux (par l'intermédiaire d'un placement privé) destinée à financer un projet d'infrastructure.

Notre programme d'assistance technique a également obtenu de solides résultats au cours de l'exercice 06, avec un portefeuille actif de 45 projets dans 28 pays, ainsi que plusieurs initiatives régionales et mondiales. Au nombre de ces activités figurent des projets allant d'un Programme d'évaluation comparative des entreprises, axé cette année sur 11 pays en Afrique, à des initiatives de sensibilisation des investisseurs, axées sur la Tanzanie, la Chine et les Balkans occidentaux. Les activités d'assistance technique au cours de l'exercice ont été en rapport avec l'augmentation de la demande au plan mondial et la diversité croissante des pays servis et des types d'assistance fournis.

Pour l'avenir, la MIGA entend mettre à profit cette dynamique, augmenter les portefeuilles de garanties et d'assistance technique et appuyer des projets qui aient un impact maximum sur le développement.

Yukiko Omura
30 juin 2006



Équipe de direction de la MIGA



PETER D. CLEARY
Directeur
et Conseiller juridique
Affaires juridiques
et indemnisations

YUKIKO OMURA
Vice-président exécutif

PHILIPPE VALAHU
Directeur par intérim
Opérations

MOÏNA VARKIE
Directeur
Actions d'information
et partenariats extérieurs

MARCUS WILLIAMS
Conseiller
Stratégie et opérations

AMÉDÉE S. PROUVOST
Directeur
et Directeur financier

FRANK J. LYSY
Économiste en chef
et Directeur
Économie et politique
générale

AYSEGUL AKIN-KARASAPAN
Directeur
Unité de l'évaluation
des opérations

W. PAATII OFOSU-AMAAH
Vice-président
et Secrétaire

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT



La MIGA et l'infrastructure : Améliorer la vie des populations

L'INFRASTRUCTURE CONSISTE À FOURNIR LES SERVICES ESSENTIELS DONT LES POPULATIONS ONT BESOIN POUR POUVOIR MAINTENIR UN NIVEAU DE VIE DE BASE ET DONT LES PAYS ET LES ENTREPRISES ONT BESOIN POUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE — ACCÈS À L'EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT, ÉLECTRICITÉ, ROUTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. MAIS CES SERVICES DE BASE SONT ENCORE HORS DE LA PORTÉE DES MILLIONS DE PERSONNES : 1,1 MILLIARD DE PERSONNES N'ONT PAS ACCÈS À L'EAU POTABLE ; 2,6 MILLIARDS DE PERSONNES SONT DÉPOURVUES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ADÉQUATS ; ET 1,6 MILLIARD DE PERSONNES, ESSENTIELLEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET EN ASIE DU SUD, N'ONT PAS ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ET 3,5 MILLIARDS DE PERSONNES DANS LE MONDE N'ONT JAMAIS FAIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE.

L'accès à l'infrastructure de base présente des avantages considérables. Les investissements dans les services d'eau et d'assainissement améliorent manifestement la santé. Des services de transport, d'électricité et de connectivité appropriés sont utiles à l'industrie, qui offre des emplois, et à l'éducation. Les investissements dans les télécommunications permettent en fin de compte de construire des marchés et de relier les acheteurs aux vendeurs à moindre coût. Outre les avantages qu'elle présente pour les particuliers, une infrastructure améliorée est indispensable à la croissance économique globale de la nation.

BESOINS EN INVESTISSEMENTS

Après avoir atteint le niveau élevé de 114 milliards de dollars en 1997, les investissements consacrés à l'infrastructure dans les pays en développement avec la participation du secteur privé ont touché leur point le plus bas au début des années 00, ne se chiffrant qu'à 57 milliards de dollars en 2003. Mais les flux d'investissement privés ont commencé à reprendre, grimant à 64 milliards de dollars en 2004. Autre aspect positif, les investisseurs des pays en développement ont représenté 39 % des flux d'investissement consacrés à l'infrastructure entre 1998 et 2003. Cette évolution permet d'espérer que ce nouveau groupe d'investisseurs commencera à combler le vide laissé par l'exode des investisseurs classiques qui interviennent dans le secteur de l'infrastructure — effrayés ces dernières années par une vague d'incertitudes économiques et politiques. Pour le moment, les avantages sont répartis de manière inégale entre les secteurs, la majeure partie des fonds étant consacrée aux télécommunications.

Dans le cas des pays en développement, dont les besoins annuels d'investissements dans l'infrastructure se chiffrent à 230 milliards de dollars, et que les gouvernements ne sont pas capables à eux tout seuls de satisfaire, le défi consiste à attirer davantage d'investissements privés dans tous les sous-secteurs de l'infrastructure. Et bien que la Banque mondiale et d'autres organismes de développement s'attachent de plus en plus à accroître les prêts d'investissement dans l'infrastructure, le déficit d'investissement demeure énorme.

Les solutions proposées à ce problème varient, mais il est évident que les obstacles à l'investissement dans ce secteur à forte intensité de capital sont souvent de nature politique. L'échec perçu des programmes de privatisation de la fin des années 90, conjugué aux mesures d'expropriation et aux ruptures de contrat qui ont eu un grand retentissement, tend

à exacerber la perception par les investisseurs des risques posés par les marchés émergents et à les inciter à concentrer leurs interventions sur les marchés de leurs pays.

L'existence de ces types de risques est précisément la raison d'être d'une agence comme la MIGA. Notre objectif primordial consiste à favoriser l'accroissement de l'investissement étranger direct viable au point de vue du développement, en atténuant de tels risques. L'un des défis récents de la MIGA, posés par le déficit d'investissement, a été de faire intervenir les investisseurs non classiques, dits « sud-sud » dans le secteur de l'infrastructure, pour permettre à ces acteurs régionaux de mettre à profit les opportunités qui se présentent actuellement. L'Agence s'emploie également à encourager le retour des investisseurs classiques du secteur, qui ont quitté les pays en développement à la recherche de cadres d'investissement plus sécurisés.

LA MIGA ET L'INFRASTRUCTURE

L'infrastructure représente une priorité stratégique pour la MIGA. Depuis sa création en 1988, l'Agence a émis près de 5 milliards de dollars de garanties pour des projets d'infrastructure (et contribué à mobiliser environ cinq fois ce montant pour l'ensemble des investissements consacrés à l'infrastructure). L'encours des engagements dans le secteur est passé de 4 % en 1994 à quelque 41 % de son portefeuille actuel. La MIGA s'intéresse à des investisseurs de toutes les tailles, les projets soutenus s'échelonnant entre un investissement de 3 millions de dollars dans le secteur des télécommunications en Sierra Leone et le projet d'électricité de Nam Theun d'un montant de 1,2 milliard de dollars en RDP lao.

La stratégie de la MIGA tire parti de ses atouts du marché : sa capacité à encourager les investissements sur les marchés pionniers les plus difficiles, ainsi qu'à soutenir des investissements au niveau infranational, où les partenaires manquent souvent d'expérience et présentent par conséquent plus de risque. La MIGA met également un accent particulier sur l'infrastructure en Afrique où, par exemple, son assurance contre le risque politique aide les pays à passer directement à la téléphonie cellulaire, brûlant ainsi l'étape de l'installation coûteuse de lignes terrestres.

Depuis sa création, la MIGA a conclu 119 contrats de garantie d'une valeur de 3 milliards de dollars au titre de projets d'électricité ; 59 contrats de garantie totalisant 1,1 milliard de dollars pour des projets du sous-secteur des télécommunications ; 25 contrats de garantie d'un montant

global de 393 millions de dollars à l'appui des projets de transport ; 12 contrats pour des projets d'eau totalisant 225 millions de dollars et 10 contrats se chiffrant au total à 46 millions de dollars en faveur des projets d'électricité, de gaz, d'assainissement et d'hygiène (voir Tableau 2).

Au cours de l'exercice 06, la MIGA a émis 469 millions de dollars de garanties (25 contrats) au titre de 14 projets d'infrastructure. Deux de ces projets étaient en Asie et dans le Pacifique, un en Europe et Asie centrale, deux en Afrique subsaharienne, un au Moyen-Orient et Afrique du Nord et huit au total en Amérique latine et aux Caraïbes.

ÉLECTRICITÉ

Les besoins mondiaux en électricité sont considérables. L'augmentation du pouvoir d'achat des populations locales et l'industrialisation rapide, comme en Chine, alimentent la demande d'électricité. Et comme les pays en développement deviennent des lieux de prédilection des entreprises en quête d'opérations peu coûteuses, la demande d'électricité dans ces pays crève le plafond. Ce sont de nouveaux marchés qui se créent ainsi pour les compagnies d'électricité et les investisseurs de ce secteur.

Mais les auteurs d'investissements privés dans les projets d'électricité à travers le monde savent aussi que ce secteur présente des risques considérables qui lui sont propres. Les préoccupations d'ordre réglementaire et les risques de différends contractuels constituent un autre élément d'incertitude, comme le sont les pressions politiques en faveur du maintien des tarifs face à la hausse des coûts d'énergie. Si les recettes du projet sont en monnaie nationale, les restrictions des transferts et l'inconvertibilité représentent souvent un sujet de préoccupation pour les fournisseurs d'électricité et les bailleurs de fonds du secteur. Et dans certains pays, les actifs physiques sont menacés par les risques de guerre, de terrorisme et de troubles civils.

Les garanties de la MIGA sont adaptées pour réduire les risques d'investissement dans l'électricité. Non seulement elles visent à aider les entreprises à se sentir rassurées face aux risques qu'elles perçoivent, mais elles peuvent aussi jouer un rôle crucial en permettant aux entreprises d'attirer des fonds pour de gros investissements à forte intensité de capital.

Viet Nam. Au Viet Nam, par exemple, la MIGA appuie le projet d'électricité de Phu My 3, qui bénéficie d'un financement important et met en jeu de multiples acteurs, allant des investisseurs aux organismes publics en passant par des bailleurs de fonds et des courtiers. Le projet — qui fait partie du complexe électrique de Phu My financé par le Groupe de la Banque mondiale — fournit déjà 8 à 10 % de l'électricité du pays, ce qui est d'autant plus important que les ressources hydroélectriques et autres ne permettent pas de répondre aux besoins croissants du pays en énergie.

Il n'aurait pas été possible de monter une opération aussi complexe sans répartition rationnelle des risques de nature commerciale et non commerciale. La MIGA a émis plusieurs garanties à l'appui du projet : 43,2 millions de dollars pour la participation au capital, 75 millions de dollars au titre d'un prêt de non-actionnaires, et 15 millions de dollars pour couvrir un accord de swap de financement conclu par Calyon, l'agent intercrédancier.

Le choix de l'investisseur a porté sur la MIGA parce qu'elle est en mesure d'aider le projet à obtenir un taux d'intérêt compétitif sur le marché commercial international. L'investisseur a aussi choisi la MIGA parce qu'il a apprécié la fiabilité et la compétence dont l'Agence a fait preuve pour protéger l'accord de swap.

Le complexe de Phu My devrait jouer un rôle de premier plan en aidant le Viet Nam à faire face à sa demande croissante d'électricité au cours des prochaines années. En tant que projet de type construction-exploitation-transfert (BOT), Phu My 3 représente un modèle pour d'autres projets, du point de vue de la meilleure manière d'échelonner le transfert d'une centrale électrique aux Vietnamiens à la fin du contrat de 20 ans. La réussite du projet devrait encourager d'autres investisseurs privés à venir au Viet Nam, en particulier à mesure que le climat d'investissement étranger deviendra plus propice aux opérateurs privés.

Turquie. Dans la capitale, Ankara, la production d'électricité à la fin des années 90 correspondait à la consommation, et les experts ont prévu que la demande dépasserait bientôt l'offre. Pour un pays qui s'efforce d'attirer l'investissement étranger en mettant en évidence ses avantages en tant que





lieu peu coûteux pour l'exploitation d'une entreprise, cette perspective pose un problème grave. En 1999, le pays a été le théâtre d'un terrible tremblement de terre, suivi d'une crise financière, ce qui a encore aggravé la situation.

SUEZ Energy International — la division internationale de l'énergie de SUEZ — s'est aventurée sur ce marché aux conditions difficiles. Et en l'espace de 26 mois, cette société a transformé un site précédemment inexploité en une centrale électrique pleinement opérationnelle qui produit, au moyen du gaz, 770 nouveaux mégawatts d'électricité à des tarifs raisonnables, tout en respectant les critères de protection environnementale.

La transaction, à laquelle la revue *Project Finance* a accordé la palme de « marché de l'année », se base sur une structure de financement avec possibilité de recours limitée comprenant la banque française BNP Paribas et quatre parmi les principales agences de crédit à l'exportation. Le projet présentait un risque assez important pour les banques, aussi a-t-il mis du temps à démarrer et à obtenir le financement des bailleurs de fonds. La MIGA a joué un rôle de premier plan : elle a permis de maintenir le montage financier complexe de l'opération en protégeant les investisseurs des risques politiques, tout en diminuant la prime de risque et en réduisant les coûts du projet.

Le projet s'inscrit dans le créneau spécial où intervient la MIGA, en aidant les pays en développement à réaliser des projets d'infrastructure à forte intensité de capital et à haut risque ayant un impact considérable sur le développement économique. Ce projet illustre aussi l'action menée par l'Agence en vue de remobiliser les investisseurs classiques dans l'infrastructure qui ont en grande partie renoncé à ces types de projets au cours de la dernière décennie.

EAU

En dépit des besoins considérables de services d'eau de base, le financement privé des services d'adduction d'eau et d'assainissement dans les pays en développement a régressé ces dernières années, évolution en partie imputable à la réticence des investisseurs à assumer les risques politiques associés à ces projets. Les pertes subies par les investisseurs dans diverses régions — provoquées par les ruptures de contrat liées aux ajustements des tarifs, les protestations, les fluctuations des taux de change et les dévaluations de la monnaie — mettent en évidence la réalité de ces risques.

Les projets d'eau et d'assainissement sont aussi exposés à un ensemble exceptionnel de risques associés à la décentralisation de la supervision des services, du niveau national aux autorités provinciales et municipales. Les risques infranationaux et contractuels peuvent être supérieurs aux risques souverains, car les collectivités locales pourraient avoir moins d'expérience et de compétences dans le domaine des relations avec le secteur privé et ne pas bien comprendre les besoins des investisseurs.

Russie. La population de Moscou a augmenté, de même que sa soif d'eau. Mais les équipements d'adduction d'eau existants ne répondent pas aux besoins. La compagnie d'eau allemande, WTE Wassertechnik GmbH (WTE), entrevoit une occasion commerciale potentiellement très lucrative, a examiné la possibilité de construire une nouvelle usine de traitement de l'eau qui desservirait tous les clients de Moscou.

Hésitant à s'engager sans assurance supplémentaire en raison des risques potentiels, la compagnie s'est tournée vers la MIGA, qui a accepté d'émettre une garantie d'une valeur de 56,4 millions de dollars.

L'opération est un partenariat public-privé, structurée en une concession de 13 ans de type construction-possession-exploitation-transfert (BOOT). La compagnie a financé et construit une usine de traitement de l'eau, qui entrera bientôt en exploitation. L'eau est acheminée du fleuve Moskva aux installations de traitement où elle est filtrée en utilisant des techniques de pointe. Le produit purifié est ensuite distribué par l'intermédiaire du réseau municipal par Mosvodokanal, la compagnie de distribution appartenant à la ville. Le projet devrait augmenter de 4 % la capacité d'approvisionnement en eau potable, améliorer la santé de la population locale, les conditions environnementales et les conditions de sécurité et contribuer à créer des effets induits positifs pour les sociétés.

Chine. Au cours des dernières années, la MIGA a répondu à une demande croissante de couverture en faveur des projets d'eau en Chine. Un tel projet, appuyé pendant le présent exercice, bénéficie d'une garantie de 40 millions de dollars accordée à la Compagnie générale des eaux de France, pour couvrir sa participation directe d'un million de dollars au capital de Shenzhen Water (Group) Company Ltd. La garantie est à long terme, couvrant la moitié de la concession de 30 ans.

La compagnie Shenzhen Water approvisionne en eau 2,5 millions de clients au moyen de cinq usines de traitement de l'eau et de quatre usines d'épuration des eaux usées. Le projet traite l'eau brute extraite par une société appartenant à l'État et épure les eaux usées recueillies par le réseau municipal de collecte. Il approvisionne 90 % des clients résidentiels, commerciaux et industriels de la zone économique spéciale de Shenzhen, dans la province de Guangzhou.

Le projet devrait permettre au gouvernement chinois de régler les problèmes des ressources en eau, qui sont particulièrement graves dans certaines zones urbaines en croissance rapide. L'intervention de la MIGA a revêtu un intérêt crucial pour la participation du secteur privé aux activités d'approvisionnement en eau à Shenzhen, ce qui a permis de réduire les dépenses budgétaires de l'administration municipale. Quant aux consommateurs, en disposant de l'eau potable, ils n'auront plus à bouillir de l'eau ou à acheter de l'eau qu'ils utilisent pour la boisson. La participation de la Compagnie générale des eaux, qui exploite des projets d'eau à travers le monde, devrait montrer à d'autres qu'il est rentable d'investir dans le secteur de l'eau en Chine.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La demande mondiale de services de télécommunications continue d'augmenter, favorisée par les progrès technologiques rapides et la baisse du coût du téléphone cellulaire par rapport aux lignes fixes. Le rythme de croissance des télécommunications dans les pays à revenu élevé plafonne, en raison des taux de pénétration élevés et d'un marché venant à maturité, alors que dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la croissance demeure élevée. Cette dernière tendance est essentiellement attribuable aux faibles taux de télédensité dans l'ensemble des pays en développement et à l'option relativement peu coûteuse offerte par le téléphone cellulaire.

Les investisseurs privés dans des projets de télécommunications à travers le monde savent bien que des risques importants et uniques en leur genre pèsent sur de tels investissements. Ces risques sont liés, par exemple, aux cadres de réglementation, aux agréments et aux affectations de fréquences. Le spectre de l'effondrement des télécommunications au cours des années 90 reste très présent, de sorte que certains ont plus de mal à mobiliser des financements de non-actionnaires, en particulier sur les marchés à plus haut risque.

Burundi. L'Afrique est un marché énorme d'utilisateurs du téléphone cellulaire, en grande partie inexploité. La demande est énorme, en particulier sur un continent dont les caractéristiques géographiques difficiles et les coûts très élevés limitent l'expansion des lignes terrestres. Le marché est vaste et profond, s'étendant aux villages ruraux et aux villes en expansion rapide, tant dans les nations stables aux plans économique et politique que dans les pays sortant d'un conflit.

Mauritius Telecom Ltd a trouvé une telle opportunité au Burundi, où la télédensité est actuellement inférieure à 1 %. Cette société en participation, dans laquelle France Télécom détient 40 % du capital, a obtenu une garantie de la MIGA pour construire, exploiter et entretenir un réseau national de téléphonie mobile utilisant le système GSM.

Mais tout investissement au Burundi, un pays pauvre ravagé par une guerre civile récente, représente un pari difficile — et des risques considérables. La MIGA atténue certains de ces risques en émettant une garantie pour protéger la compagnie contre les restrictions de transfert, l'expropriation et la guerre et les troubles civils.

Sierra Leone. Ce pays d'Afrique de l'Ouest ne compte qu'une ligne de téléphone pour 250 personnes — l'une des télédensités les plus faibles au monde — et, jusqu'à une date récente, pas de réseau à haut débit. Telle était la situation jusqu'à ce que Sierra-Com, une compagnie de télécommunications israélienne, ouvre boutique avec une garantie de la MIGA, pour fournir des services de télécommunications bon marché et fiables.

Sierra-Com apporte à la Sierra Leone les services d'Internet sans fil à grande vitesse et haut débit et de communications par voix sur IP (permettant des appels téléphoniques sur l'Internet), par l'intermédiaire de sa filiale IPTEL (PCS Holdings Sierra Leone Limited). Avant l'entrée d'IPTEL sur le marché, l'accès à l'Internet était assuré par un réseau commuté peu rapide et par un fournisseur de services Internet à bande étroite, qui étaient souvent interrompus par des coupures d'électricité.

L'investissement de 3 millions de dollars de Sierra-Com met en place un réseau utilisant du matériel de télécommunications de pointe importé d'Israël. La connectivité améliorée devrait favoriser de nouveaux investissements et jouer un rôle catalyseur pour la croissance économique générale.

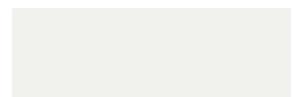


Tableau 2

Contrats d'infrastructure émis de l'exercice 90 à l'exercice 06, par région et sous-secteur, millions de dollars

Région	Services d'électricité de gaz et d'hygiène	Électricité	Réseaux d'assainissement	Télécom	Transports	Adduction d'eau	Total
Asie et Pacifique		540		217	87	117	961
Europe et Asie centrale		654		119		108	881
Amérique latine et Caraïbes	20	1 621		238	286		2 165
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6		4	75			85
Afrique subsaharienne	16	252		420	20		709
Total	42	3 067	4	1 069	393	225	4 801

Note : Les chiffres comprennent les garanties au profit des projets, émises au cours des exercices précédents, mais excluent les contrats du Programme coopératif de garanties.

Par le biais d'un nouveau programme novateur ayant pour objet d'inciter les petits investisseurs à envisager des projets dans le monde en développement, la MIGA a fourni à Sierra-Com un plan d'assurance contre les risques politiques, utilisant un processus d'émission de garantie permettant aux petites entreprises de solliciter des garanties plus rapidement et plus facilement. La souplesse du programme des petits investisseurs de la MIGA a permis à Sierra-Com de saisir rapidement une opportunité de marché idéale, tout en limitant les risques non commerciaux.

TRANSPORT

Sur un marché de plus en plus mondialisé, le commerce n'est pas limité par les frontières. Il est plutôt tributaire de la capacité à faire parvenir les marchandises au marché, alors que les communautés comptent sur les réseaux de transport pour les relier aux maisons, aux écoles, aux entreprises et aux soins de santé. Et l'accroissement de la demande offre des opportunités. Mais les coûts et les incertitudes découragent de nombreux investisseurs privés de rechercher des créneaux dans les domaines du transport, tels que la construction et l'exploitation de routes, le développement de ports et d'aéroports ou l'expansion des transports publics, en particulier dans les pays en développement.

Les projets de transport comportent souvent un volet de financement initial très important, un délai d'exécution plus long et sont tributaires de flux de trésorerie futurs pour faire face aux obligations financières et réaliser des rendements raisonnables. Sur certains marchés émergents, les problèmes d'ordre macroéconomique, juridique, institutionnel et réglementaire peuvent constituer un facteur d'incertitude susceptible de compliquer davantage les opérations et d'introduire des niveaux de risque encore plus élevés. Les projets de transport, tels que les routes à péage sont, dans bien des cas, exposés au risque infranational lorsque les gouvernements décentralisent le contrôle des services, des autorités nationales aux autorités provinciales et municipales. Ces entités infranationales peuvent ne pas avoir l'expérience suffisante pour gérer les relations avec le

secteur privé ou les banques internationales, ce qui ne peut qu'ajouter à la complexité du processus de structuration des projets.

République dominicaine. Au cours de l'exercice, la MIGA a émis une garantie d'un montant de 108 millions de dollars pour couvrir le risque politique au profit d'un projet de route à péage en République dominicaine. L'assurance couvre une prise de participation de 14 millions de dollars dans le projet, Autopistas del Nordeste C. Por. A., ainsi qu'une émission d'obligations de 162 millions de dollars au profit du projet. Le financement extérieur est fourni par l'émission d'obligations de premier rang d'un montant de 162 millions de dollars, garantie par Morgan Stanley et notée par Fitch. Cette opération de financement structurée adossée sur les recettes futures du péage, constitue la première garantie émise par la MIGA en faveur d'une transaction sur le marché de capitaux destinée à financer un projet d'infrastructure.

Le projet consiste à concevoir, construire, exploiter et entretenir une route à péage de 106 kilomètres, qui reliera Saint-Domingue à la péninsule du nord-est du pays. Les progrès réalisés sur la route à péage ont déjà entraîné des investissements dans une zone franche industrielle qui est reliée par la route à l'aéroport international de Saint-Domingue.

Parmi les autres effets sur le développement figurent la croissance des activités agro-industrielles, étant donné que les exploitants agricoles pourront accéder plus rapidement et à moindre coût aux marchés de la capitale, et la production de recettes fiscales estimées à 50 millions de dollars sur la durée de vie du projet. En outre, les recettes réalisées par le projet au-delà d'un certain seuil seront versées au gouvernement. Le projet devrait créer 2 465 emplois au cours de la phase de construction, et environ 1 300 autres lorsqu'il deviendra opérationnel.

Sans l'émission d'obligations, les promoteurs du projet auraient eu du mal à mobiliser des financements suffisants pour la période requise.

www.miga.org

Groupe de la Banque mondiale
Agence multilatérale
de garantie des investissements
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433
États-Unis

Téléphone : 202.458.4798
Télécopie : 202.522.0316